

# Parcours de Découverte et Modules de Formation

## Apprendre à s'orienter tout au long de la vie

Hugues Wauquiez

19 février 2010

### Le contexte :

L'orientation est un enjeu qui concerne tous les systèmes éducatifs européens avec des spécificités liées à l'histoire et aux politiques des différents pays. Elle s'inscrit désormais dans le cadre européen de l'éducation et de la formation avec pour objectifs :

- de favoriser l'acquisition de la capacité à s'orienter tout au long de la vie,
- de faciliter l'accès de tous les citoyens aux services d'orientation
- de développer l'assurance qualité dans les services d'orientation
- d'encourager la coordination et la coopération des différents acteurs aux niveaux national, régional, local
- de poursuivre la réflexion mutuelle pour renforcer les décisions politiques.

Dans cette logique, les États membres travaillent ensemble pour améliorer leurs systèmes d'orientation ainsi que les dispositifs permettant une orientation tout au long de la vie. L'orientation a été un thème retenu dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne (juillet-décembre 2008) : [programme pour l'orientation](#)

Elle a fait l'objet d'une conférence "gérer les transitions : l'orientation tout au long de la vie dans l'espace européen" qui a abouti à l'adoption d'une résolution adoptée le 21 novembre 2008 par les ministres européens "mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie"

Elle a aussi pour but :

- d'assurer la réussite de tous les élèves,
- d'élever les niveaux de formation,
- d'éviter les sorties sans qualification.

### Les objectifs généraux :

Développer l'égalité des chances entre les milieux sociaux et entre les sexes.  
Ouvrir l'horizon personnel de l'élève au delà des représentations stéréotypées.  
Identifier le lien entre travail scolaire et itinéraire de formation.  
Étayer l'ambition individuelle et provoquer des attitudes actives.

### Les objectifs pédagogiques :

Acquisition des compétences des piliers 6 (sociales et civiques) & 7 (autonomie et initiative) du socle commun des connaissances et des compétences.  
Découvrir des métiers, des voies de formation et des entreprises.

Construire un parcours éducatif d'aide à l'orientation constitué d'étapes du collège au lycée.  
Aider à l'orientation visant à conduire le jeune à des choix éclairés.

### **Mise en œuvre du PDMF (Parcours de Découverte et Modules de Formation) au collège :**

- En 5ème la découverte des métiers (ouverture du livret personnel de suivi)
- En 4ème l'activité dominante : découverte des voies de formation en lien avec les métiers
- En 3ème l'activité dominante : le choix de l'orientation vers une approche positive de l'orientation.
- Au lycée, les objectifs sont de préparer l'après-bac et de contribuer au processus de l'orientation active
- en 2nde préparer le choix du bac en fonction de l'après-bac
- en 1ère découvrir des établissements de formation post-bac (université, iut, sts, cpge) + un entretien personnalisé d'orientation
- en Tle renforcer l'orientation active avec un avis indicatif du conseil de classe sur les choix de formation, avis de l'université sur l'orientation choisie et portail étudiant avec dossier unique de candidature avec un entretien personnalisé d'orientation.

Le livret personnel de suivi de l'élève permet de garder un historique des activités réalisées en classe et par l'élève, dans un souci de cohérence, de continuité et de progressivité du collège au lycée.

Il permet le suivi et l'accompagnement de chaque élève dans la construction de son parcours.

### **PDMF et le socle commun :**

Sa mise en œuvre est collective. Les enseignements disciplinaires, les heures de vie de classe, les actions éducatives sont les espaces dans lesquels le parcours va s'organiser. Le programme d'actions doit permettre l'acquisition de compétences nécessaires à une orientation tout au long de la vie. Il s'appuie notamment sur l'acquisition de compétences du socle dans l'objectif de la validation des compétences du pilier 7 (autonomie et initiative).